"La crise sera terrible pour les travailleurs précaires"

INTERVIEW Stéphane Gavelle, secrétaire départemental du syndicat FO, tire la sonnette d'alarme

ecrétaire général de l'union départementale du syndicat Force ouvrière depuis 2007, Stéphane Gae pointe notamment du t la dépendance de l'économe locale à l'activité touris-e.

Quelles conséquences de la e économique commen-vous à percevoir ?

problématiques sociales au des entreprises com-ncent à émerger. Nous avons appels de salariés qui vaient pas l'habitude ni ée, en temps normal, de lresser à une organisation dicale, et qui aujourd'hui se rnent vers nous. Ces per-nes se retrouvent dans de les difficultés, expliquant exemple qu'elles n'ont pas payées ou qu'elles sont face licenciement qu'elles consi-ent comme abusif, etc. Cela cerne tous les secteurs d'acti-, mais essentiellement des *(Très petites entreprises, LR)*. C'est le tissu économique du département.

Vous attendez-vous à une am-cation du phénomène ?

t le monde s'y attend. Notre dicat demande donc le re-vellement et la prolongation mesures de chômage partiel s qu'elles ont été mises en e. Il s'agit en effet d'une na-alisation de la rémunération ecteur privé. Ce sont les de-s publics qui ont pris le re-des règlements des salaires droit privé. Nous demandons rolongation ainsi que la faci-ion de l'accès administratif aides pour les entreprises. s aussi la conditionnalité de ces aides, leur contrôle *a posteriori* et la sanction si nécessaire. Les expériences précédentes nous ont montré qu'il y avait eu trop d'effets d'aubaine.

Dans ce contexte, les travailleurs saisonniers sont-ils particulièrement en difficulté ?

Ils ne seront pas les seuls à souffrir de la crise. Ce sont tous les intérimaires et tous les employés de TPE qui disposent de contrats précaires qui sont en difficulté. C'est une question de contrat de travail ! La crise va être terrible pour les précaires. Ils n'ont d'ores et déjà, pour la plupart, plus d'emploi. Pour les saisonniers, on peut espérer que l'amélioration de la situation sanitaire va leur permettre de sauver une partie de l'été.

La prédominance de l'activité touristique, en matière économique, reste un élément de fragilité économique pour la région et plus encore pour notre département. Toujours trop miser sur le tourisme, c'est une solution de facilité… mais très tributaire des aléas économiques et internationaux. Il faut maintenant tirer des enseignements de la crise. Heureusement que nous avons encore quelques moteurs industriels sur notre territoire ! Je note que dans l'agriculture, des petites filières localisées qui se sont montées récemment, que l'on a appelé les circuits courts, de production, transformation et de distribution, ont été solides pendant la crise. Elles ont montré un modèle intégré, local, qui a permis de maintenir des emplois. Voilà des exemples de développement vertueux.

Propos recueillis par Jean Christophe MAGNENET

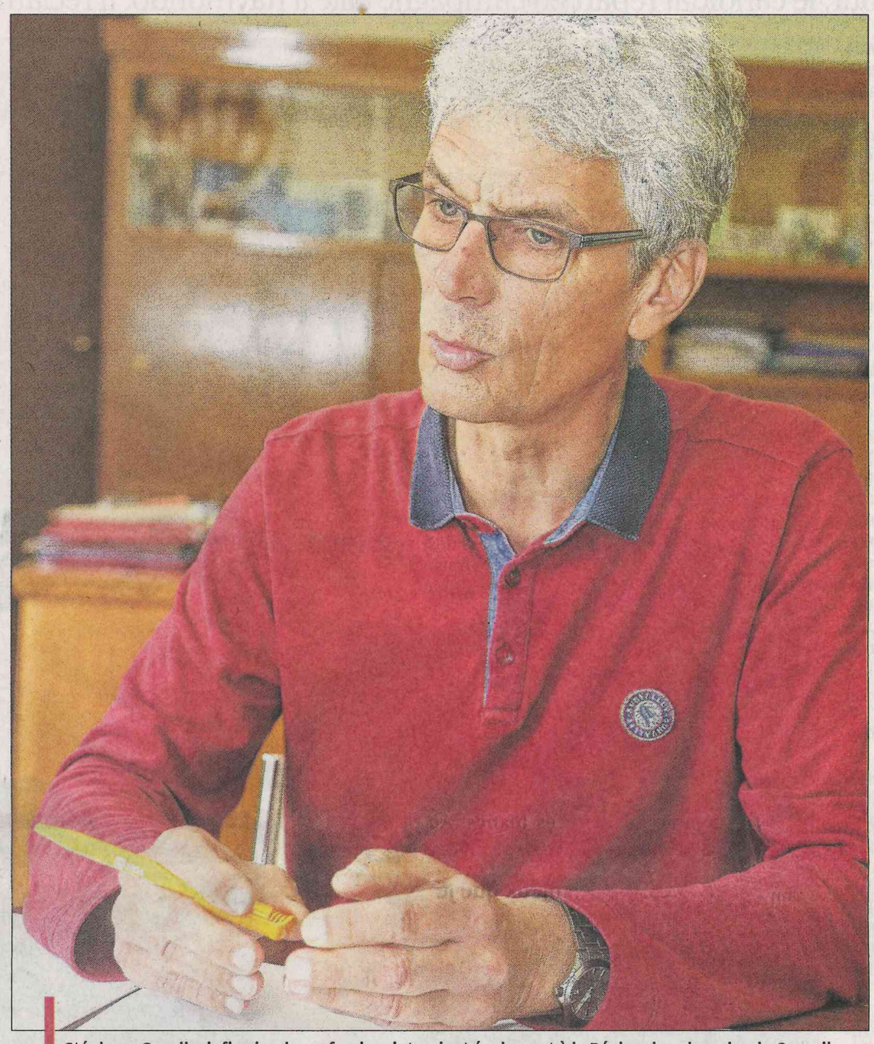

Stéphane Gavelle, infirmier de profession, intervient également à la Région dans le cadre du Conseil économique, social et environnemental. / PHOTO ÉRIC CAMOIN

Comment manifester sans rassemblement?

Une coalition de syndicats et de collectifs hospitaliers appelle à une *"journée nationale d'initiatives et de grève"* mardi prochain, le 16 juin. *"Force ouvrière a lancé un appel au niveau national, cela correspond à toutes les revendications de notre syndicat sur le long terme, depuis plus de trente ans"*, explique Stéphane Gavelle. Un rassemblement sera-t-il organisé localement ? *"A cette étape, ce sera difficile. On réfléchit à des formes qui respecteront la distanciation physique*, analyse le syndicaliste. *Nous allons être pragmatiques et responsables, nous n'irons pas dans des modes d'expression qui contreviendraient à la sécurité et à la santé publique. Les personnels hospitaliers vont être tiraillés entre la volonté d'être exemplaires dans la prévention du Covid-19, et le besoin de s'exprimer. Il va falloir trouver la bonne formule, avec une expression de FO au niveau local. Avec une manifestation dans le sens où on se manifeste, mais qui porte encore le message de prévention que l'on martèle depuis le début de la crise."*

l demande une augmentation des salaires des soignants

"Pas des chasseurs de prime"

Une "prime Covid" pour le personnel hospitaer a finalement été versée. Une bonne nouvelle ?

otre revendication centrale, c'est l'augmentation es salaires. Elle seule permet aux soignants de se rojeter. Nous sommes au service de la santé publique et nous ne sommes pas des chasseurs de rime. Vu le niveau des rémunérations, quand une rime est octroyée, on ne va pas dire à l'État de la arder, mais ce n'est pas ce que nous demandons. ela crée des divisions, et des difficultés de gestion our les directions d'établissements. On l'a vu penant la crise, le plus important c'est la solidarité ntre les personnels. Les primes entament cette soidarité et ne sont pas une solution.

lais le problème des salaires dépasse le secteur de santé en France. La crise a révélé quelles sont les rofessions indispensables dans ce pays. Le grand ublic a pu constater qu'il y a une organisation de rémunération inverse à l'utilité publique de la rofession. Infirmière et *traders* ce n'est pas la ême rémunération… alors que l'un peut créer des rises nuisibles et l'autre sauve des vies.

Au cours de la crise vous avez écrit au préfet pour demander que les soignants précaires soient titularisés. Qu'espérez-vous ?

Les directions d'établissements font avec l'argent qu'on leur donne… Il n'y aura des titularisations que si elles ont une visibilité sur leur budget. Les hôpitaux, depuis plus de 30 ans, pour résoudre l'équation entre les besoins en soins et la faiblesse des moyens, utilisent des personnels contractuels, précaires. À l'hôpital de Digne, le taux de précarité avait beaucoup baissé ces dix dernières années sous la pression de l'activité syndicale incessante. Cela a participé aussi au creusement du déficit hospitalier, les financements de l'Etat n'étant pas là… Pour rappel, en 2000, l'objectif de l'Agence régionale de santé, qui représente le ministère sur le territoire, c'était zéro lits de réanimation dans le département. C'est la mobilisation des organisations syndicales et d'élus locaux qui a alors permis de conserver huit lits. Ils ont permis de garder un savoir-faire, une technicité. Ils ont sauvé des vies au cours de cette crise.

"La maternité de Digne sur la sellette"

En mars, au cours de la crise sanitaire, la direction de l'hôpital de Digne-les-Bains avait évoqué la possibilité de fermer sa maternité, afin de libérer du personnel. Ce service est-il toujours menacé ?

Son maintien tiendra à une chose simple : son financement. L'hôpital public ne fonctionne pas que sur des activités obligatoirement rémunératrices, mais en fonction des besoins d'une population… On l'a réappris pendant la crise. Cette maternité est à la limite du taux de rentabilité fixé par le ministère. Qu'elle soit d'une utilité publique, c'est une évidence. Lorsqu'une fermeture, même temporaire, a été évoquée, cela nous a bien sûr inquiétés. Se battre a permis notamment de faire dire au préfet *"on ne la fermera pas"*. C'est toujours important, quand on sait qu'elle n'est toujours pas financée. Comme tous les services qui ne sont pas rentables, elle est sur la sellette. Ce n'est pas nouveau. Les établissements qui ont été mis en danger sont ceux qui servent peu de population, car les investissements, comme un scanner, sont moins amortis.

L'hôpital de Sisteron, dont les urgences de nuit sont toujours fermées, est-il lui aussi en sursis selon vous ?

Les clés du conseil d'administration sont à Gap. *(Cet établissement fait partie du Centre hospitalier intercommunal des Alpes du Sud de Gap-Sisteron, NDLR)*. Les décideurs se trouvent dans un autre département : la sanction du citoyen ne pèse donc pas sur eux… C'est toujours plus facile pour un établissement de fermer un service ou une antenne qui n'est pas sur son territoire. Mais c'est vrai que toute la France est confrontée au problème de la pénurie de médecins *(L'hôpital est à la recherche de médecins pour rouvrir le service des urgences de nuit, NDLR)*.

Installer une Maison de santé dans les locaux de l'hôpital, comme le prévoit la municipalité, est-ce une bonne idée ?

Vu l'état de délabrement des services de santé, on ne peut pas être contre ce type d'initiative. Mais cela ne remplace pas les urgences. Cela devrait s'additionner.